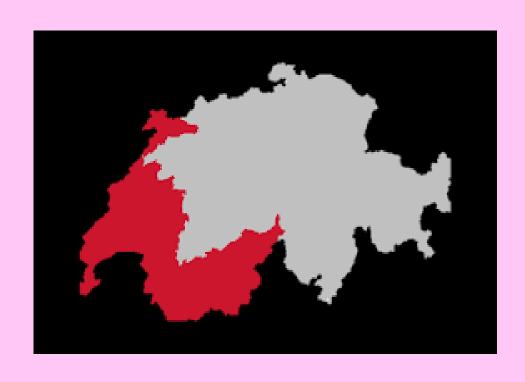
Présentation de l'Association EXIT A.D.M.D



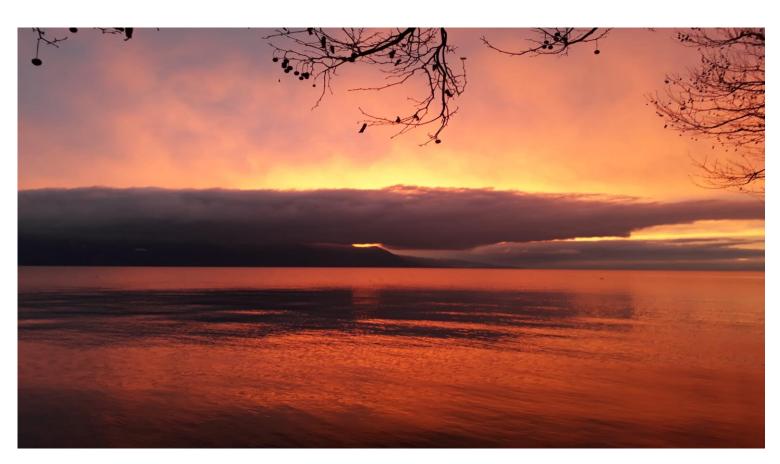
Notre rayon d'activités comprend les cantons de :



- Vaud
- Genève
- Valais
- Neuchâtel
- Fribourg
- Berne et Jura Bernois
- Jura

Les organisations d'assistance au suicide

- 1. EXIT DS (1982). Environ 135.000 membres
- 2. EXIT ADMD Suisse romande (1982). Environ 33.000 membres
- 3. Dignitas (1998). Zurich
- 4. Ex International (1996). Berne
- 5. Lifecircle (2012). Bâle
- 6. Liberty Life (2014). Tessin
- 7. Pegasos (2019). Bâle



CONDITIONS POUR DEMANDER UNE ASSISTANCE AU SUICIDE

- Etre membre de l'association EXIT Suisse romande, depuis un certain temps
- Etre domicilié en Suisse
- Etre majeur
- Avoir son discernement
- Faire une demande manuscrite ou si le membre ne peut plus écrire, par un acte notarié, en joignant un dossier médical complet
- Soit être atteint d'une maladie incurable ou d'une invalidité importante
 - ou avoir des souffrances intolérables
- Soit être atteint de polypathologies invalidantes liées à l'âge

Remarque: L'assistance au suicide est totalement gratuite



ARTICLE 115: INCITATION OU ASSISTANCE AU SUICIDE

«Celui qui, poussé par un mobile égoïste, aura incité une personne au suicide, ou lui aura prêté assistance en vue du suicide, sera, si le suicide a été consommé ou tenté, puni de la réclusion pour 5 ans au plus ou de l'emprisonnement.»



Procédure pour une demande d'assistance

- 1. Demande au secrétariat à Genève
- 2. Envoi de la demande
 - Lettre manuscrite (acte notarié)
 - Dossier médical
- 3. Examen de la demande par un médecin «conseil» d'EXIT ADMD
- 4. Rencontre avec un(e) bénévole
 - -IMPORTANT (essentiel) : Le (la) bénévole donne ses coordonnées à la personne, mais ne la rappelle jamais.
- 5. La personne nous recontacte pour fixer le jour de son auto-délivrance.



POLYPATHOLOGIES INVALIDANTES LIEES A L'ÂGE

Dépendance progressive : Impossibilité permanente

d'accomplir sans aide au moins 2 actes ordinaires :

- 1. Se vêtir et se dévêtir
- 2. Se lever, s'asseoir et se coucher
- 3. Manger
- 4. Faire sa toilette
- 5. Aller aux toilettes
- 6. Se déplacer
- 7. Surdité et/ou cécité progressive



SOUFFRANCES PHYSIQUES

- 1. Perte de force fatigue
- 2. Détresse respiratoire toux
- 3. Nausées et vomissements
- 4. Soif faim
- 5. Incontinence urinaire cystite
- 6. Incontinence fécale
- 7. Escarre de décubitus
- 8. Prurit
- 9. Douleur



CRITERES DEFINIS PAR L'ASSM POUR LA CAPACITE DE DISCERNEMENT

(ASSM = Académie suisse des sciences médicales)

- 1. l'aptitude de comprendre les informations données sur la décision à prendre
- 2. L'aptitude de juger correctement la situation et les conséquences d'options alternatives
- 3. l'aptitude de juger rationnellement toutes les informations reçues
- 4. l'aptitude d'exprimer son choix personnel



LE JOUR DE L'ASSISTANCE

- Être à jeun
- Première vérification pour le maintien de la demande
- Prise d'un antiémétique
- Seconde vérification pour le maintien de la demande
- Prise de 15 gr. de pentobarbital de sodium
- Appel à la police et au médecin après constatation du décès







PREPARATION LETALE PAR VOIE ORALE

15 gr Pentobarbital de Na que l'on peut mélanger avec de l'alcool ou autres (sirop, limoncello, whisky...)





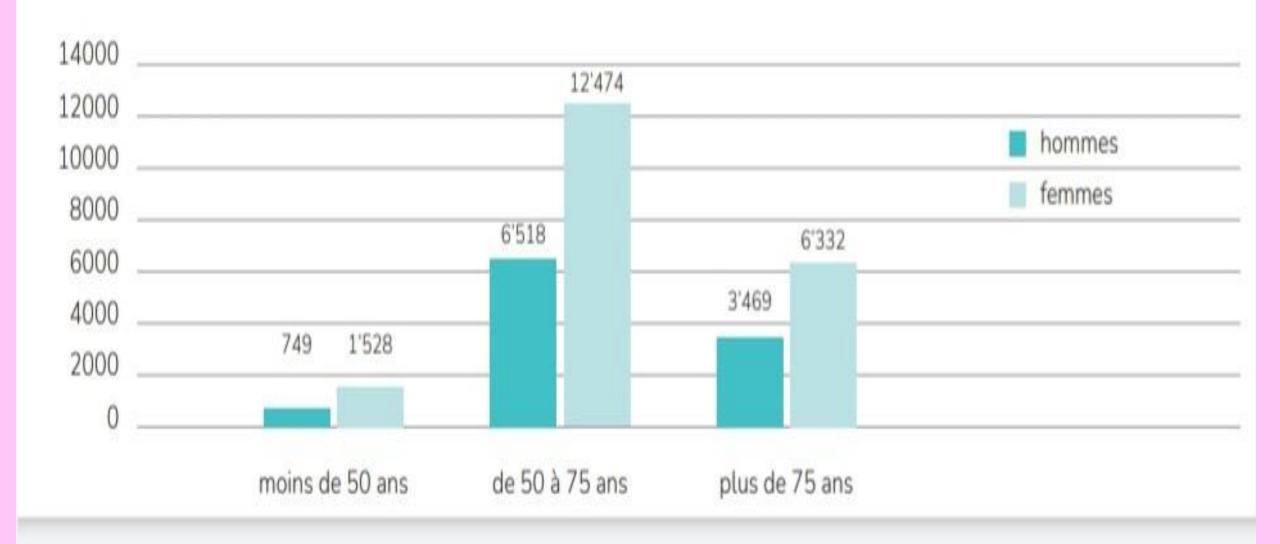
Statistiques 2020



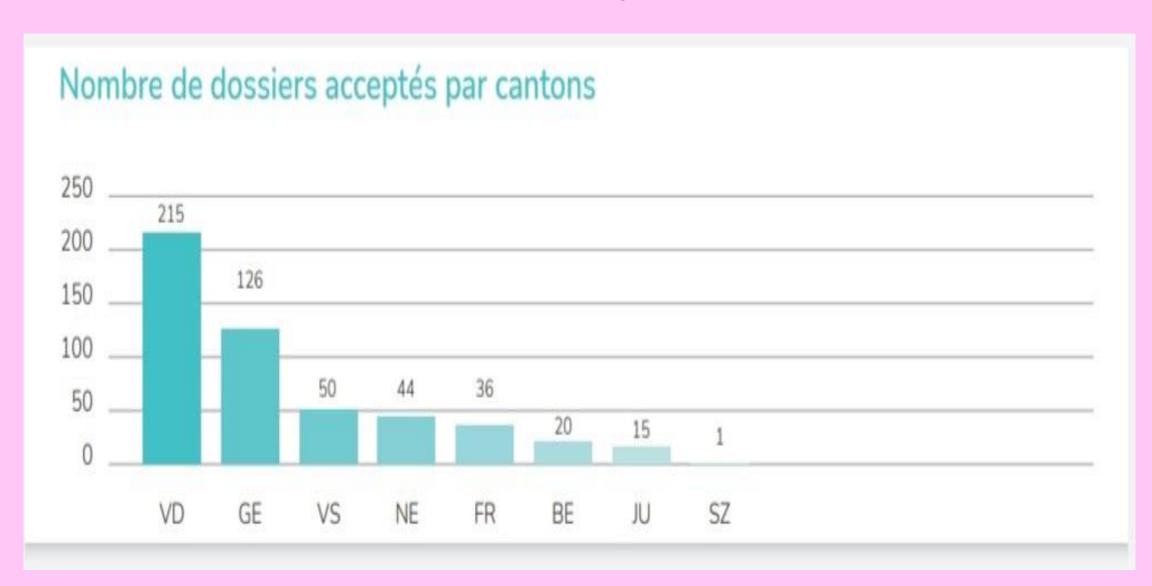
EXIT ADMD: 31070 membres



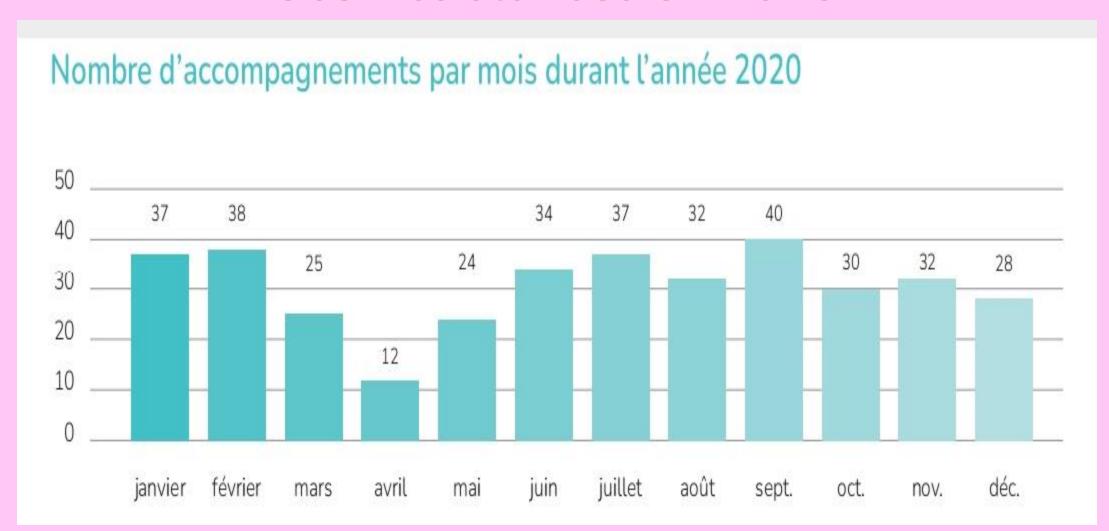
Nombre de membres par sexe et tranche d'âge



507 Dossiers acceptés en 2020



369 Assistances en 2020



Parmi les 369 accompagnements effectués en 2020...

223

146

4

31%

femmes

hommes

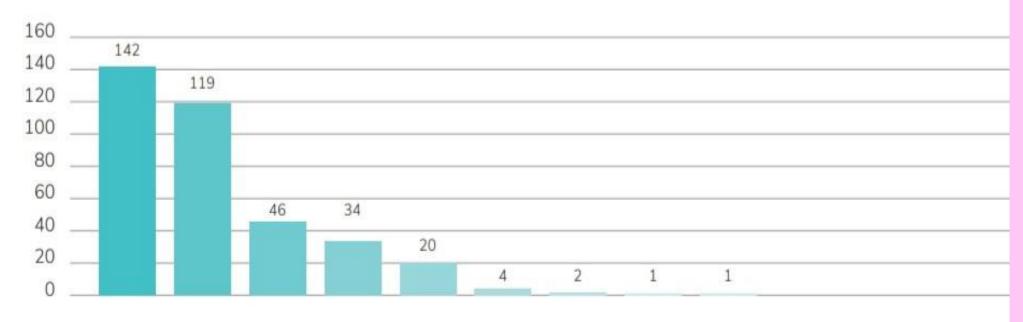
couples

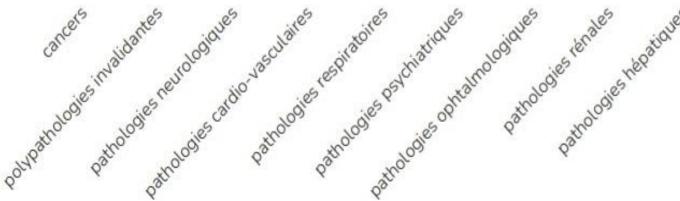
d'autodélivrances avec EXIT sur le nombre total de décès de membres

Nombre d'accompagnements par canton et lieu de vie

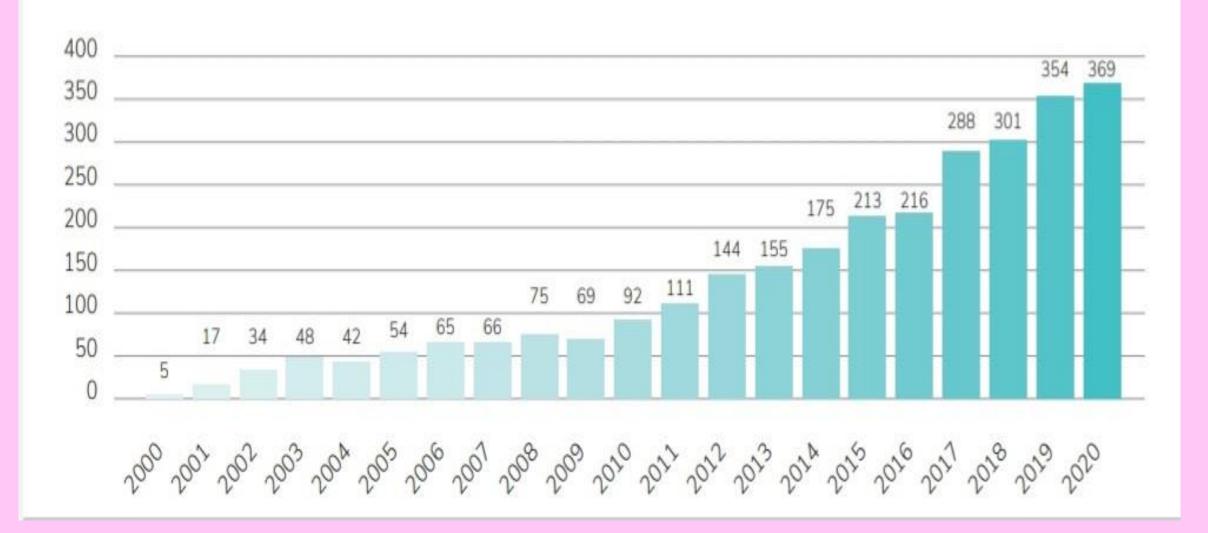
	VD	GE	VS	NE	FR	BE	JU	Total général
Domicile	123	90	33	25	23	13	5	312
EMS	24	8	3	8	4	3		50
Hôpital	4							4
Foyer	1			2				3
Total général	152	98	36	35	27	16	5	369



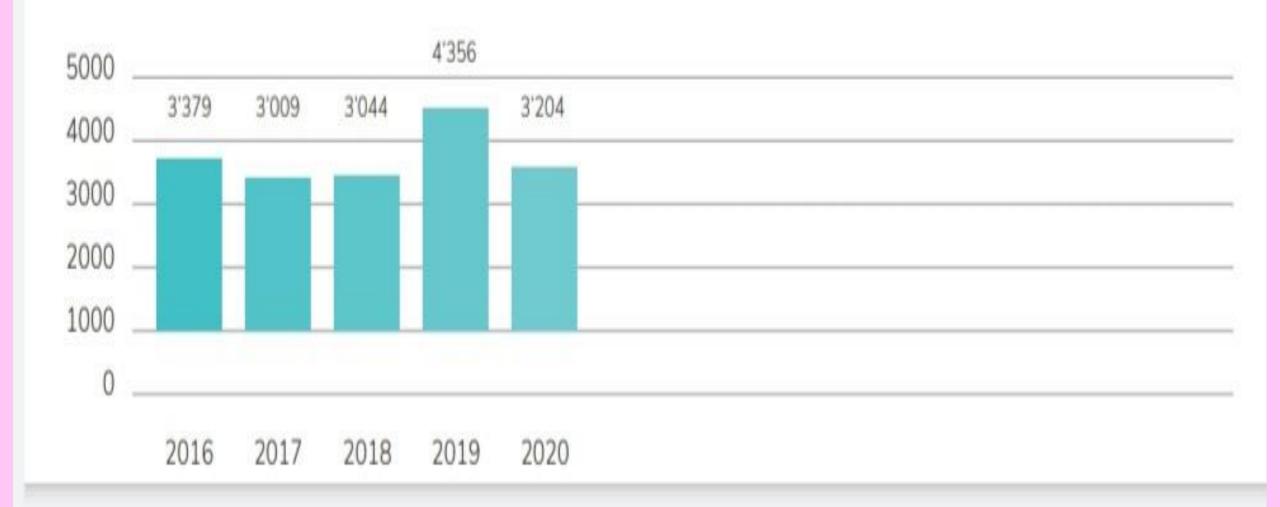




Évolution des accompagnements de 2000 à 2020



Nombres de nouvelles adhésions de 2016 à 2020



4 Assistances de couples en 2020



Assistances de couples de 2013 à 2018



Notre Assemblée Générale qui a lieu chaque année



Il ne faut pas craindre de parler de la fin de vie et de la mort avec un patient qui le souhaite!

La mort est un événement qui mérite d'être préparé et qui peut être abordé dans un climat de sérénité.



« Beaucoup de gens sont sur la planète pour vivre, mais peu de gens ont vécu. »

« J'ai envie de mourir en vie. »



Merci de votre attention!



Emilie & Sylvie

https://www.exit-romandie.ch



